



**PRÉFET  
DE L'YONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Service de l'Animation des Politiques Publiques  
Interministérielles et de l'Environnement  
Bureau de l'Environnement**

Auxerre, le **26 AOÛT 2021**

Madame,

Par courrier reçu le 22 février 2021, vous avez sollicité la prorogation, pour une durée d'une année à compter du 1er janvier 2022, de la mise en service des aérogénérateurs du parc éolien d'Arcy-Précy qui est en cours de construction.

Afin de justifier votre demande, vous m'avez fait savoir que la deuxième phase des travaux visant à l'implantation de deux des huit éoliennes (E7 et E9) ne sera achevée qu'au début de l'année 2022.

Compte tenu des éléments d'information que vous avez bien voulu porter à ma connaissance et conformément à l'article R. 515-109 du code de l'environnement, je vous informe que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Préfet et par délégation,  
La Sous-préfète,  
Secrétaire générale

  
Dominique YANI

Madame Elodie MAZEAU  
Responsable régionale Pôle Études  
Centre régional de la société VOLKSWIND France S.A.S  
Aéroport Limoges Bellegarde  
87100 LIMOGES

Elisabeth DUMONT  
Tél : 03 86 72 78 16  
Point de contact :  
elisabeth.dumont@yonne.gouv.fr  
Service de l'Animation des Politiques Publiques  
Interministérielles et de l'Environnement  
Bureau de l'Environnement

Préfecture de l'Yonne  
Place de la Préfecture  
CS 80 119 - 89 016 AUXERRE cedex  
Tél 03 86 72 79 89 - www.yonne.gouv.fr